

## Tarifs (Contribution et restauration) Année scolaire 2026/2027

Les tarifs dépendent de la catégorie dans laquelle vous vous situez, elle est déterminée par votre quotient familial de La CAF (QF). Le tarif de contribution des familles est dégressif à partir du deuxième enfant.

Celui-ci vous permet de vous situer dans l'une des cinq catégories suivantes :

Quotient CAF	< à 500 €	De 501 € à 750€	De 751 € à 900 €	> à 900 €	Choix de la Famille
Catégorie	<b>A</b>	<b>B</b>	<b>C</b>	<b>D</b>	<b>E</b>

Catégories	Contribution des familles		Cafétéria
	Montant mensuel (Arrhes déduites)	Montant annuel	Repas à la carte
Catégorie A	<b>133,16 €</b>	1 398 €	
Catégorie B	<b>142,90 €</b>	1 486 €	
Catégorie C	<b>162,28 €</b>	1 661 €	
Catégorie D	<b>172,03 €</b>	1 748 €	
Catégorie E	<b>201,16 €</b>	2 010 €	

Ces tarifs sont forfaitaires, sur 9 mois. Ils sont les mêmes tous les mois, quel que soit le nombre de jours de scolarité, de repas.

Frais de dossier (nouvel élève) : 25 €

**Arrhes à l'inscription (qui seront déduites de votre facture annuelle de septembre) :**

- Externes et demi-pensionnaires : 200 €

- 9 prélèvements (du 5 octobre au 5 juin : l'échéance d'octobre pouvant être décalée)

- virement directe de la famille (un iban peut vous être fourni)

\* demi-pension 4 repas : Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi

**Tous nos tarifs et prestations sont à retrouver sur la convention financière.**

